

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 5

Artikel: Clartés sur les mutineries françaises de 1917
Autor: Bauer, Eddy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

technique. Indiscipliné, le combattant individuel ne résiste pas aux privations, à la panique, à la peur. Indiscipliné, le grenadier de chars peut de surcroît mal employer, mal entretenir son char et ce qu'il contient ; la perte de l'efficacité du combattant individuel s'aggrave par la mise hors service de la machine conçue précisément pour accroître cette efficacité. Cercle vicieux. Pour les *chefs*, la discipline doit être en plus la recherche de l'efficacité, de la rationalisation de l'instruction. Discipliner son imagination, c'est bannir la fantaisie dans le choix des situations tactiques et le « montage » des exercices, pour s'en tenir à des formes claires, réglementaires, où l'homme est placé dans un cadre familier, où peut s'exercer l'automatisme du commandement et de l'exécution. C'est ainsi que le chef pourra prétendre vraiment *s'en tenir à l'essentiel*.

Colonel CHAVAILLAZ

Clartés sur les mutineries françaises de 1917

La mode de plus en plus répandue des cinquantenaires et centenaires, a ceci de bon qu'elle permet de reprendre, à tête reposée et toutes passions éteintes ou, du moins, atténuées, certains grands problèmes historiques, et de le faire à l'aide de documents inédits.

C'est ainsi que l'année 1967 a ramené l'attention du public français sur l'« année trouble », comme disait le président Raymond Poincaré, qui vit, à la suite du demi-échec de l'offensive du 16 avril 1917, l'insubordination, le refus d'obéissance et la mutinerie se répandre comme un feu de poudre dans les rangs des vainqueurs de Verdun. Et nous devons à ce rappel deux ouvrages de grande importance, nous semble-t-il, et de haute qualité.

* * *

Le premier est du général Conquet qui, demeuré indéfectiblement fidèle à la mémoire du maréchal Pétain, a usé de cette occasion pour publier *in extenso* le rapport que, peu après la conclusion de la première guerre mondiale, l'ancien commandant en chef des Armées françaises avait consacré aux mutineries qu'il avait apaisées.

Ce mémoire qui s'intitule *La crise morale et militaire de 1917*¹ et qui occupe 137 pages dans la publication du général Conquet, ne nous était jusqu'ici connu que par fragments. Au sortir de la guerre, les nombreuses tâches qui incombèrent au maréchal Pétain, en sa qualité de vice-président du Conseil supérieur de la guerre, ne lui offrirent pas le loisir de le faire paraître. Au lendemain des émeutes parisiennes de février 1934, devenu ministre de la Guerre dans le cabinet Doumergue, le souci, face à la remontée du péril allemand, de ne pas nuire à l'union nationale, lui conseilla d'en remettre l'impression à plus tard. Ce texte, effectivement, incriminait les anciens ministres Joseph Caillaux et Louis Malvy, lesquels, l'un au Sénat, l'autre à la Chambre, secondaient efficacement ses efforts en vue du réarmement de la France.

Aussi bien, le maréchal Pétain remit-il ce document au colonel Conquet, qui était alors son chef d'état-major et chef de cabinet, en lui disant : « Je vous le confie personnellement avec mission de le publier plus tard quand les circonstances seront devenues favorables. » Et le dépositaire, pour des raisons parfaitement plausibles et qui l'honorent, a attendu fin 1966 pour s'acquitter de son dépôt.

Dans ce document, l'ancien commandant en chef des armées françaises passe en revue les causes des mutineries de 1917, nous en décrit le déroulement, et fait l'inventaire de la médication qu'il lui appliqua avec le plein succès que l'on sait.

Parmi les causes de ce mouvement, le maréchal Pétain retient tout d'abord l'agitation pacifiste et révolutionnaire qui se développa à l'arrière durant l'hiver 1916-1917, ce qui implique évidemment la responsabilité de l'autorité politique, et, plus particulièrement, la tolérance coupable de l'inamovible ministre de l'Intérieur Louis Malvy. Mis en garde, les 29 décembre 1916, 25 janvier et 28 février 1917, par le général Nivelle, éphémère successeur de Joffre au G.Q.G. français, contre le danger que présentait la diffusion de cette propagande dans la zone des armées, il multiplia les faux-fuyants qui le dispensaient d'intervenir pour la juguler.

Cet ami du combattant qu'était le maréchal Pétain fait, toutefois, leur large part, dans la crise du printemps 1917, aux justes griefs dont le soldat et, plus spécialement, le fantassin pouvaient arguer vis-à-vis du commandement : irrégularité dans l'octroi des permissions et pitoyables

¹ Paris, Nouvelles Editions Latines, 1966.

conditions de transport faites aux permissionnaires ; insuffisance et mauvaise qualité du ravitaillement, faute de cuisiniers et de matériel de cuisine adéquats ; organisation défectueuse des repos, l'infanterie descendue des tranchées devant se contenter de ruines et de masures, du fait que les formations de l'arrière avaient accaparé les meilleurs cantonnements ; passivité de trop de chefs en présence des premières manifestations de mécontentement de leurs subordonnés, soit qu'ils renoncassent à s'y opposer, soit qu'ils les tussent à leurs supérieurs.

Enfin, le rapport du maréchal Pétain met en cause le commandement de son prédécesseur, c'est-à-dire les « exaltations quasi fébriles » et les « *prétentions stratégiques exorbitantes* »¹ qui présidèrent à la conception et à la préparation de l'offensive du Chemin des Dames. Certes, dans la conjoncture plutôt favorable qui se présentait au début de l'année 1917, le mémoire ne soutient pas que le général Nivelle aurait dû rester sur la défensive, mais il le blâme de n'avoir su maintenir l'action nécessaire qu'il méditait « *dans le domaine du possible et du raisonnable* »¹. D'autant plus qu'en se faisant fort de pouvoir obtenir la rupture totale du dispositif allemand dans les vingt-quatre heures, et en faisant miroiter cet objectif aux yeux de ses subordonnés, il devait s'attendre au choc en retour de leur découragement, s'il advenait qu'on dût se contenter d'un demi-succès.

Et, de fait, la dépression morale dans les rangs des unités d'attaque au soir du 16 avril 1917 et les jours suivants, correspondit exactement à l'exaltation avec laquelle, quelques heures auparavant, elles avaient débouché de leurs bases de départ. On comptait bivouaquer, la nuit tombée, aux environs de Laon, à l'issue d'une progression de quelque douze kilomètres ; on se retrouvait agrippé aux pentes du Chemin des Dames devant les barbelés allemands, et l'on comptait ses pertes... D'où le ressac.

* * *

Ici nous pouvons quitter le rapport du maréchal Pétain, pour recourir au gros ouvrage (325 pages) que M. Guy Pedroncini consacrait voici deux ans aux mutineries de 1917².

Disons d'emblée que ce coup d'essai du jeune agrégé d'histoire de

¹ C'est le maréchal Pétain qui souligne ce passage.

² *Les mutineries de 1917*, Paris, Presses universitaires de France, 1967.

l'Université de France doit être considéré comme un coup de maître. Son auteur ne s'est pas contenté de compiler les ouvrages qui, avant qu'il mît la main à la plume, traitaient du même sujet ; il est allé aux sources, c'est-à-dire au Château de Vincennes où sont conservées en parfait état de classement les archives de l'Armée, puis à Meaux où sont déposées celles de la Justice militaire.

Dans ce dernier dépôt qu'il a été le premier à utiliser systématiquement, il a constaté que les jugements des Conseils de guerre étaient conservés intégralement pour 90 divisions sur les 112 qui figuraient à l'ordre de bataille des généraux Nivelle et Pétain durant la période considérée. Seules cinq divisions ayant vu leurs archives totalement anéanties par faits de guerre, l'enquête menée à Meaux par M. Pedroncini peut donc être considérée comme exhaustive. Elle lui a permis de la sorte d'examiner non seulement les cas qui entraînèrent la prononciation de la peine de mort, mais encore ceux qui furent sanctionnés par des peines de prison et de travaux forcés, et dont on n'avait pas traité avant lui.

Ajoutons que cet ouvrage s'adonne de nombreux tableaux statistiques, graphiques, croquis et cartes, tous bienvenus, parlant à l'œil avec éloquence et, d'après nous, toujours correctement interprétés ; il se complète d'une bibliographie à peu près sans lacune.

* * *

L'auteur commence par situer la crise militaire française dans le temps et dans l'espace.

Dans le temps — Le premier refus collectif d'obéissance à signaler se place le 17 avril. Le mouvement s'amplifie les semaines suivantes, pour atteindre son paroxysme entre les derniers jours de mai et le 7 juin. Les « incidents », comme on disait à l'époque, s'espacent et s'atténuent à partir de cette date. Ils sont en légère recrudescence en août, à l'occasion de l'offensive de la 2^e Armée dans le secteur de Verdun. Dès lors, on n'enregistre que de rares soubresauts, la plupart sans grande conséquence, et le dernier qui ait laissé des traces dans les dossiers conservés à Meaux, survint le 25 janvier 1918.

Dans l'espace — Comme le montrent les cartes dessinées par l'auteur, à compter du début de juin 1917 à la fin janvier 1918, les incidents survenus entre la région de Reims et la frontière suisse

éclatent tardivement et sont relativement peu nombreux. Parmi les troupes engagées à l'ouest de Soissons, on n'en dénombre que trois, et, au surplus, d'importance minime. Le théâtre principal — pour ne pas dire exclusif — des mutineries se situe donc entre l'est de Reims et la région de Soissons, et c'est dans ce secteur qu'elles prirent leurs formes les plus virulentes. Ce qui conduit M. Pedroncini à conclure qu'il faut chercher dans l'échec de l'offensive du Chemin des Dames, la cause prépondérante du mouvement qui faillit ravir à la France le fruit de ses victoires de la Marne et de Verdun, et lui imposer le sort qu'elle allait subir en 1940.

A l'appui de cette conclusion, l'auteur peut encore invoquer la carte et le tableau qu'il a établis en vue de nous détailler, par le menu, l'origine par département et la situation professionnelle de tous les condamnés à mort (exécutés ou graciés) pour fait de mutinerie à l'occasion de cette crise.

La première fait apparaître que dans ce palmarès, si l'on ose dire, des départements aussi fermés à l'idéologie anarchiste et révolutionnaire, que l'étaient à l'époque les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, le Calvados, la Loire-Maritime ou le Maine-et-Loire, sont à égalité dans cette statistique, avec des départements réputés « rouges », tels que l'Allier, la Corrèze, la Dordogne, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

Quant aux professions exercées par les mutins, elles sont des plus diverses, sans que la récapitulation qui nous en est présentée permette de mettre en avant tel ou tel des groupes sociaux dont se composait le peuple français de 1914. A côté des journaliers, des manœuvres et des ouvriers, nous trouvons des artisans, des boulangers, des bouchers, des cochers, des coiffeurs, une quarantaine d'employés de commerce et de commerçants, 88 cultivateurs et jusqu'à un clerc de notaire et un gardien de la paix.

Au total, selon M. Pedroncini, sur les 112 divisions que comptaient le 16 avril 1917 les armées françaises du Nord et du Nord-Est, 68 furent contaminées, à des degrés très divers, du reste, par cette vague de rébellion, mais on relèvera qu'aucune de ces 68 divisions n'appartenait à la cavalerie. Descendons d'un échelon pour faire, à la suite de l'auteur, l'inspection des corps de troupe qui furent affectés peu ou prou par les mutineries.

Ce sont 129 régiments d'infanterie et 23 bataillons de chasseurs à pied en regard de sept (7) régiments d'artillerie. Cette disproportion est significative et trouve son explication dans le fait qu'au combat, la proportion des pertes entre les fantassins et leurs camarades de l'« arme savante » est ordinairement de six ou sept à un, voire même davantage. C'est donc dans les rangs de l'héroïque « piétaille » que s'est dénombrée la massive majorité des 26 000 tués et des 100 000 blessés que coûta l'offensive Nivelle¹. Et, comme de juste, on doit tirer parti de cette constatation statistique, pour conclure aux causes principalement militaires des mutineries de mai-juin 1917.

* * *

Ici, toutefois, nous croyons devoir apporter quelque nuance au jugement porté sur cette affaire par M. Pedroncini, car si nous lui accordons que les causes de la crise furent principalement militaires, nous ne voulons pas dire qu'elles le furent exclusivement, tant s'en faut.

En nous exprimant de la sorte, nous nous référons tout d'abord aux trois notes qu'entre fin décembre 1916 et fin février 1917 le général Nivelle adressa en vain au ministre de l'Intérieur pour lui dénoncer la propagande défaitiste dont la diffusion avait sextuplé en quelques mois, et pour le rendre attentif aux effets pernicieux sur le moral de la troupe qu'on devait vraisemblablement en attendre, à moins d'une énergique intervention de l'autorité politique.

Remarquons, d'autre part, que le premier cas de « désobéissance collective » relevé par l'auteur, se place le 17 avril à Auberive, où 17 hommes du 108^e R.I. abandonnèrent leur poste à la faveur de l'obscurité, dans l'intention de se soustraire à l'attaque que la 4^e Armée allait déclencher contre la position des Monts-de-Champagne. Or, à l'heure où ils s'éclipsèrent dans la nature, aucun d'entre eux ne pouvait savoir qu'à quelque 30 kilomètres de leur poste la 5^e Armée, la veille, avait échoué devant Brimont, et, plus loin encore vers l'ouest, que la 6^e n'avait pas été plus heureuse à l'assaut du Chemin des Dames. A quelque allure que circule cette Renommée militaire que le troupier allemand dénomme *Latrinenmeldung*, on ne lui prêterait pas pareille vitesse de propagation...

¹ Ce chiffre ne concerne pas l'unique journée du 16 avril, mais la période 16 avril-début de mai.

Au reste, on ne saurait perdre de vue que d'un corps de troupe à l'autre ce mouvement généralisé d'indicipline a revêtu les formes les plus diverses.

Ici les mutins tiraient ou croyaient tirer la leçon de l'expérience, en signifiant à leurs officiers que, sans lâcher leurs positions, ils refusaient de monter à l'attaque, en incriminant le commandement qui les avait jetés sur des barbelés intacts, ou les artilleurs dont les tirs mal réglés leur avaient occasionné des pertes. Ailleurs, la troupe posait comme condition à son retour à l'obéissance le redressement des griefs trop justifiés, dont fait état le rapport Pétain, concernant les permissions et la nourriture.

D'autres manifestations, en revanche, ne peuvent être dissociées de l'action dissolvante menée dans la zone des armées et parmi les permissionnaires par certains journaux parisiens dont il est prouvé historiquement qu'ils étaient à la solde des Allemands, et par certain « groupuscules » de tendance anarchiste : meetings, chants de l'*Internationale*, cris de « Vive la paix ! Vive la révolution ! Vive la Russie ! », défilés derrière le drapeau rouge, violence à des supérieurs.

Il y a lieu aussi d'inscrire à cette rubrique les faux bruits d'origine inconnue qui courent dans les rangs. A la 43^e D.I., on se répète qu'à Paris et à Saint-Etienne le gouvernement a fait tirer sur les femmes ; à la 41^e, qu'à Firminy, les Sénégalais, et à Saint-Denis, les Annamites mitraillent les ouvrières en grève, et violent les survivantes de ces fusillades, que des soulèvements ont éclaté dans la capitale, que le Louvre est en flammes. A la 131^e D.I., les mutins ne se bornent pas à déclarer : « On ne marche plus ! », ils proclament : « Trois divisions sont en révolte ! Vive la révolution ! L'artillerie nous tire dans le dos ! »

On comprend dès lors que le général Duchêne, commandant de la 10^e Armée au combat dans le secteur critique du Chemin des Dames ait cru qu'on se trouvait en présence d'une « organisation générale venant de Paris sous l'instigation des Allemands, tendant à livrer la France à l'ennemi », et que son supérieur, le général Franchet d'Espérey, commandant du Groupe d'armées du Nord, se soit associé à cette interprétation. D'autant plus que leur conviction à cet égard se fondait sur les rapports de certains de leurs subordonnés auxquels la version du complot télécommandé de la capitale permettait de pallier l'insuffisance de leur commandement.

Tout bien considéré, on conclura à l'existence dans l'armée française de 1917 d'éléments anarchisants semant parmi leurs camarades l'ivraie que leur fournissaient, non pas une « organisation générale » qui n'a jamais existé, mais les groupuscules dont nous parlions plus haut. Mais on soutiendra parallèlement que cette ivraie n'eût pas foisonné comme elle le fit, si sa semence n'était pas tombée dans un terrain préparé par l'échec de l'offensive du 16 avril. Si l'événement avait correspondu aux espérances que le Haut-Commandement avait entretenues parmi la troupe, nul doute que celle-ci, tout à la poursuite de l'ennemi refluant en déroute, n'eût prêté aucune attention aux excitations d'une poignée d'agitateurs, et qu'elle eût même passé l'éponge sur les justes griefs qu'elle pouvait nourrir à l'endroit du traitement qui lui était fait.

Dans les jours qui suivirent le 16 avril, l'immense déconvenue du combattant créa la situation explosive au sein de laquelle des « détonateurs », de puissance médiocre, somme toute, et peu nombreux, obtinrent les effets qu'on a vus. A cet égard, la crise militaire française de 1917 présente des ressemblances frappantes avec la crise universitaire qui, à l'occasion des tumultes parisiens de mai-juin 1968, faillit culbuter la Cinquième République.

* * *

Peu avant la Révolution de février 1848, le roi des Français Louis-Philippe écrivait à son neveu le roi de Naples pour lui conseiller de faire droit aux revendications légitimes de ses sujets, et de le faire de manière si franche, si loyale et si définitive qu'il s'établisse de la sorte une digue infranchissable « entre les mécontents et les conspirateurs ». On ne supposera pas que le général Pétain connaissait ce mot de l'excellent roi-bourgeois ; dans tous les cas, parvenu au commandement suprême, le 15 mai 1917, il allait lui donner une admirable application, en apportant à chacun des griefs du combattant, que nous énumérions ci-dessus, un remède aussi rapide qu'adéquat.

Mais encore, le nouveau commandant en chef entreprit avec succès de le défendre contre lui-même, c'est-à-dire contre « sa fringale de pinard », comme dit son rapport, laquelle — on l'imagine aisément — n'avait pas joué un petit rôle dans l'éclosion et dans le déroulement des mutineries. A cet effet, il organisa un service d'épargne aux armées, permettant à l'homme de se constituer un pécule, plutôt que de boire sa solde dans les cantonnements de l'arrière.

Ces mesures, toutefois, n'eussent pas atteint le but qu'il leur proposait, si le général Pétain n'avait pas fait preuve d'ubiquité, pour en contrôler l'exécution. On le vit dans les cantonnements, dans les cuisines, sur les places d'exercice, l'œil à tout, sans morgue et sans familiarité, et récompensant sur l'heure les traits de bravoure qui lui étaient signalés.

Comme on sait, cette médication appliquée à l'armée française avec méthode, humanité et discernement, produisit en quelques mois les effets bénéfiques qu'on attendait d'elle. Mais on ne saurait dissimuler la lourde contrepartie qu'elle comporta sur le plan stratégique : c'est-à-dire que sur les 112 divisions que comptait le général Pétain sous ses ordres, une trentaine seulement, du 1^{er} août au 1^{er} novembre, participa offensivement à la campagne de 1917 sur le front occidental. On remettait donc l'action décisive à l'époque où les Américains seraient montés en ligne. Ce faisant, on abandonnait l'initiative à Ludendorff. Mais pouvait-on faire autrement, à moins de risquer sur une seule carte le moral à peine rétabli du combattant ?

* * *

Il y a lieu pour terminer d'évoquer les mesures de répression qui sanctionnèrent les mutineries.

Sur ce sujet, toutes sortes de légendes coururent en France dans l'entre-deux-guerres forgées ou, du moins, alimentées et répandues par les ténors de l'antimilitarisme de gauche ou d'extrême-gauche. Selon les uns, les mutineries auraient été étouffées dans le sang par l'intervention de l'artillerie ; selon d'autres, le général Duchêne, sans jugement et sans en référer à personne, avait fait procéder à la décimation d'unités entières. Celui-ci intitulait son papier : *Les fusillés pour l'exemple*, et celui-là titrait son volume : *Les crimes des Conseils de guerre*. Albert Mathiez, notable historien de la Révolution française, accréditait de son autorité d'érudit le chiffre de 2700 mutins tombés sous le feu des pelotons d'exécution.

Ni les uns ni les autres de ces publicistes n'avaient eu accès aux archives de la Justice militaire française. Pour les avoir fréquentées avec assiduité, M. Guy Pedroncini aboutit à des conclusions diamétralement opposées à l'opinion que tentaient de répandre ces légendes horribles.

Pour avoir examiné entre 24 000 et 25 000 jugements prononcés par les Conseils de guerre pour faits de mutinerie, il a dénombré 2873 condamnations à des peines atteignant ou dépassant cinq ans de prison ou de travaux forcés, et 629 condamnations à mort frappant un brigadier, trois sergents, 30 caporaux et 542 soldats, si l'on déduit de ce nombre les sentences rendues pour actes d'indiscipline perpétrés avant le 16 avril. L'on remarquera que sur ce total, dans 397 cas (63,1 %), la sentence capitale a été rendue à l'unanimité.

Bien entendu, les condamnés de la Justice militaire n'étaient pas privés du droit d'interjeter appel contre le jugement qui les frappait. La cause, auquel cas, venait devant les Conseils de Revision, et ceux-ci, qui se contentaient souvent de vices de forme plutôt légers, cassèrent ou annulèrent durant la même période, selon le compte établi par M. Pedroncini, 90 sentences de mort, et prononcèrent un non-lieu.

Si le jugement du Conseil de guerre se trouvait confirmé en appel, il restait toujours au condamné l'ultime ressource de se pourvoir en grâce auprès du Président de la République. Il est vrai que le 8 juin, au paroxysme de la crise, un décret pris en Conseil des ministres autorisait le commandant en chef, dans certains cas particulièrement graves, à ne pas transmettre au chef de l'Etat le dossier des condamnés à mort, et à ordonner leur exécution sans autre forme de procès. Mais ce décret fut rapporté le 13 juillet suivant sur l'initiative du général Pétain, lequel, dans l'intervalle, n'avait usé que sept fois de cette redoutable prérogative.

La légende nous a présenté le président Poincaré comme un homme sans cœur et sans entrailles. Assurément la cordialité ne lui avait pas été prodiguée avec l'eau du baptême, mais l'ouvrage que nous analysons démontre, documents à l'appui, que son sens de l'équité lui fit faire le plus large usage de son droit de grâce : effectivement, malgré certaines incertitudes, le nombre des condamnés à mort pour faits de mutinerie postérieurs au 16 avril, qui furent exécutés, doit être limité à 43.

Le bilan de la répression s'établirait donc comme suit :

Jugements prononcés	:	24 000-25 000
Condamnations à cinq ans ou plus :		2 873
Condamnations à mort	:	576
Exécutions	:	43

Aussi doit-on conclure, avec l'auteur de ce maître-ouvrage, que la Justice militaire française, le général Pétain et le président Poincaré, dans le traitement de la crise militaire de 1917, usèrent de toute la clémence qu'autorisait la situation, et facilitèrent de la sorte le victorieux redressement de 1918.

Lieutenant-colonel Ed. BAUER

Réflexions

d'un ancien commandant de compagnie de fusiliers motorisée

Introduction, remarques générales

Je voudrais, avant toute chose, rappeler que j'ai eu le privilège et la chance de participer à la transformation profonde qui s'est opérée au sein du régiment d'infanterie motorisé, dès l'introduction de la motorisation. Cette évolution ne s'est pas faite sans difficultés, certes, ni sans amertume ou regrets pour d'aucuns. Mais, l'élan nouveau, l'impulsion et la détermination ressentis par tous ont pris le dessus et un souffle puissant anime des formations transfigurées et grandies par l'importance de leurs missions nouvelles. Cette expérience, je l'ai vécue de l'intérieur, j'en ai ressenti toutes les réactions, enregistré tous les à-coups dus à de nombreux et indispensables remaniements, aussi bien dans le domaine pratique que théorique. Cette transformation a pris du temps et je doute encore que tous les chefs aient compris ce que représente et signifie cette évolution. J'en veux pour preuve la réaction ironique d'un camarade qui, en réponse à mes préoccupations à la veille du cours de répétition voyant l'introduction de la motorisation, me confiait : « Il suffira d'apprendre aux hommes à monter et à descendre de leur véhicule et le tour sera joué. Pour le reste, votre comportement et votre engagement seront les mêmes ! Ne vous faites donc pas de souci ! ».

Cette remarque d'alors traduit, aujourd'hui encore, le sentiment de nombreux officiers dès qu'on leur parle d'infanterie motorisée. Ils ont un sourire entendu, nous traitent parfois de « faux-frères » et nous considèrent comme des parents pauvres voulant jouer aux nouveaux riches